Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 120 (1994)

Heft: 4

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de Buchs, qui a vu triompher sa maison abritant quatre appartements et alimentée en eau chaude par un collecteur thermique de 100m², qui sert aussi d'appoint au chauffage central à bois durant l'hiver. Dans la catégorie *Personnalités et institutions*, ce sont Jürg Frei et l'ADEV qui ont été retenus: comme délégué à l'énergie pour dans le canton de Berne, le premier s'est engagé de façon exceptionnelle en faveur de l'énergie solaire, en appliquant les actions de promotion cantonales de manière simple, efficace et sans bureaucratie, tandis que de son côté, le groupe de travail pour un approvisionnement énergétique décentralisé - l'ADEV, fondé en 1985 à Liestal - a initié, étudié ou installé, entre autres équipe-

ments dans le secteur des énergies renouvelables, un total de douze installations solaires d'une puissance de 115 kW.

Enfin, le Prix solaire suisse 1993 de la Meilleure installation solaire intégrée a été attribué à l'Ecole cantonale de Soleure pour des panneaux photovoltaïques montés de façon presque invisible sur l'annexe d'un nouveau bâtiment, une installation qui revêt un caractère exemplaire sur un immeuble destiné à la formation des décideurs de demain.

Les formulaires d'inscription et le règlement du Prix solaire suisse sont disponibles auprès de *SOLAR 91*, case postale, 3000 Berne 14, tél. 031/371 80 00 (le matin).

Un garage préfabriqué est-il de l'architecture?

Résultats

Le concours organisé par *BTR-Prébéton*, ouvert à tous les architectes suisses ainsi qu'aux étudiants en architecture de dernière année, a suscité 195 inscriptions et 41 projets.

Palmarès

1er prix (Fr. 8000.–) Décosterd et Rahm associés, Lausanne

2º prix (Fr. 5000.–) Mario Pausa, Bâle

3e prix (Fr. 3000.–) Olivier Galetti et Claude-Anne-Marie Matter, Lausanne

4º prix (Fr. 2000.–) Renzo Martinetta, Lausanne 5º prix (Fr. 2000.–) Thomas Stählin, Lucerne

Jury

M^{mes} et MM. Roland Michaud, architecte, président; Brigitte Widmer, architecte; Vincent Man-

geat, architecte; Gérald Visinand, sous-directeur BTR; Erich Roth, sous-directeur BTR; Ueli Brauen, architecte; Eric Bertholet, chef de produits garage BTR

L'organisateur et le jury reconnaissent la haute qualité des résultats obtenus et félicitent les lauréats.

Exposition des projets

L'exposition sera ouverte du 5 au 13 février 1994, de 14 à 19 h, dans les anciennes usines Hermès-Précisa, à Yverdon-les-Bains. Vernissage et remise des prix le vendredi 4 février à 17 h 30.

Une visite commentée en français et en allemand par les membres du jury aura lieu le mardi 8 février à 17 h et sera suivie d'un apéritif.

Centre d'activités et de loisirs, Châtel-St. Denis/FR

Ouverture

La Ville de Châtel-St.Denis organise un concours d'architecture pour la construction d'un centre d'activités et de loisirs.

Il est ouvert aux architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 1er janvier 1993 dans le canton de Fribourg ou originaires de ce canton, inscrits au registre des personnes autorisées dans le canton où ils pratiquent. Sont en outre invités: Laurent Fässler et Inès Werner, architectes, Lausanne; Bernard et Maria Zurbuchen, architectes, Lausanne; Baillif et Leponte, architectes, Genève.

Jury

Mmes et MM. Charles-Henri Lang, architecte cantonal, Fribourg, président; Rose Marie Ducrot, syndic, Châtel-St. Denis, vice-présidente; Fonso Boschetti, architecte, Lausanne; Jean-Marc Bovet, architecte, Fribourg; Ueli Brauen, architecte, Lausanne; François Martin, architecte, Favargny-le-Petit; Alexandre Pilloud, conseiller communal, Châtel-St. Denis; Léon Berthoud, conseiller communal, Châtel-St.

tel-St.Denis; Anne-Lise Genoud, conseillère communale, Châtel-St. Denis. Suppléants: MM. Jean-Marc Ruffieux, ingénieur de Ville, Châtel-St.Denis; Claude Rey, conseiller général, Châtel-St.Denis. Secrétariat: Service technique communal.

Le jury dispose d'une somme de 75 000 francs pour l'attribution de six prix ou mentions.

Calendrier

Retrait de la documentation: dès le 31 janvier 1994

Retrait de la maquette: dès le 14 février 1994 Date limite pour l'envoi des questions: 18 février 1994

Inscription (par écrit, moyennant versement d'un montant de Fr. 300.– au CCP 18-737-0, Ville de Châtel-St.Denis, avec mention du titre du concours):jusqu'au 28 février 1994

Reddition des projets: 13 mai

Rendu des maquettes: 25 mai 1994 Résultats et exposition: fin juin 1994

Fin de la partie rédactionnelle

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Commune de Bulle/FR	Aménagement d'un centre régional de sports et de loisirs à la Tioleire, Cl	Architectes, aménagistes et urbanistes domiciliés ou établis au moins depuis le 1er janvier 1993 dans les cantons de Berne, Genève, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud ou Tessin	(dès le 13 sept.	
Ville de Wil/SG	Zone piétonne Obere Bahn- hofstrasse, Cl	Architectes et architectes paysagistes domiciliés ou établis à Wil ou dans les communes du groupe d'aménagement régional intercantonal de Wil au moins depuis le 1er janvier 1991 ou originaires de ces communes		
Commune de la ville de Brigue-Glis/VS	Nouvel aménagement du centre-ville de Brigue, CP	Spécialistes établis en Suisse ou dans la province de Novarre au moins depuis le 1er janvier 1993, traitant des problèmes d'aménagement urbain et garantissant un projet de qualité professionnelle	28 fév. 94	1-2/9
Département des travaux publics du canton de Bâle-Ville	N2 Bâle-Ville, tangente nord, pont sur le Rhin, concours soumission: appel de candi- datures	Communautés d'entreprises, d'ingénieurs et d'architectes suisses, de Bade-Sud et d'Alsace, direction par une entreprise suisse	8 avril 94 (dès le 14 fév. 94)	
DuPont Worldwide, ACSA-DuPont Benedictus Award, 1735 New York Avenue, Washington DC 20006 (USA)	Prix Benedictus 1994	Prix international. Catégorie professionnels: ouvert aux architectes du monde entier; catégorie étudiants: ouvert aux étudiants en cycle de fin d'études ressortissants des Etats-Unis, du Canada ou d'Europe	22 avril 94	
Solidere – Société pour la reconstruction du Centre- ville de Beyrouth (Liban)	Reconstruction des souks de Beyrouth (Liban), Cl	Professionnels du monde entier (équipes représentées par un architecte habilité à exercer)	16 mai 94 (dès le 1 ^{er} déc. 93)	1-2/9 ⁴ p. 25
Ville de Zoug	Home pour personnes âgées Roost, Zoug, CP	Professionnels domiciliés ou établis dans le canton de Zoug au moins depuis le 1er janvier 1993 ou originaires de ce canton	1er juill. 94	
Académie suisse des sciences techniques	Prix de l'énergie renouvelable	Personnes ou entreprises privées, institutions publiques	30 avril 95 (15 déc. 94)	21/92 p. 414
Nouveaux da	ns cette liste			
Ville de Châtel-St. Denis/FR	Centre d'activités et de loi- sirs, Châtel-St. Denis, CP	Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 1er janvier 1993 dans le canton de Fribourg ou originaires de ce canton, imscrits au registre des personnes autorisées dans le canton où ils pratiquent	(dès le	4/94 p. 60
Caisse nationale suisse d'assurance CNA	Clinique de réadaptation CNA, Sion, CP	Architectes REG A établis ou domiciliés au moins depuis le 1er janvier 1993 dans les cantons romands (FR, GE, JU, NE, VD, VS) ou dans les districts bernois de Courtela- ry, Moutier et de la Neuveville		3/94 p. 47
Expositions				
Europan Suisse	Europan 3 - Concours d'architecture «Chez soi en ville - revitalisation de quartiers existants»	Kornhaus, Berne, 28 janvier - 27 février 1994; heures d'ouverture: 10-13 h, 14 - 17 h (jeudi 10 - 20 h)		
BTR Prébéton	Un garage préfabriqué est-il de l'architecture? Cl	Anciennes usines Hermès-Précisa, Yverdon-les-Bains, 5- 13 février 1994, 14-19 h		20/93 p. 412

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.